



Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Aire aménagée	2.156
2	Aire aménagée	0.255
3	Feuillus tolérants à feuillus intolérants	0.180
4	Marécage	0.092
5	Feuillus tolérants à feuillus intolérants	0.152
6	Aire aménagée	0.110
7	Aire aménagée	0.124
8	Feuillus intolérants à feuillus tolérants	0.104
9	Feuillus tolérants à feuillus intolérants	0.047
10	Aire aménagée	0.158
11	Feuillus intolérants	0.259
12	Feuillus tolérants à feuillus intolérants	0.433
13	Feuillus humides à feuillus intolérants	0.528
14	Saulaies	1.248
15	Feuillus intolérants	1.229
16	Saulaies	0.228
17	Saulaies	0.512
18	Saulaies	2.118
19	Feuillus humides à feuillus tolérants	0.345
20	Feuillus tolérants à feuillus intolérants	0.660
21	Marécage	0.253
22	Peupleraie baumière	0.218
23	Peupleraie mature à saule	1.169
24	Saulaies	0.274
25	Feuillus intolérants	0.386
26	Érablière sucrière à feuillus tolérants	0.977
27	Érablière sucrière à feuillus tolérants	0.097
28	Feuillus tolérants à feuillus intolérants	0.285
29	Feuillus intolérants	0.140
30	Feuillus tolérants à feuillus intolérants	2.114
31	Feuillus humides à feuillus tolérants	0.513
32	Feuillus avec résineux	0.734
33	Érablière sucrière à feuillus tolérants	1.364
34	Friche arbustive	0.367
35	Feuillus tolérants à feuillus intolérants	0.284
36	Aire aménagée	0.593
Total		20.906

Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	11.506
PUBLIQUE - AUTRE	4.683
PRIVÉE	4.717



Fleuve
Saint-Laurent

Site 5-02

Parc de la Rivière-Beauport tronçon littoral / autoroute Félix-Leclerc

Ce tronçon du parc de la Rivière-Beauport, bordant ce cours d'eau depuis le littoral au sud jusqu'à l'autoroute Félix-Leclerc au nord, couvre une superficie de plus de 20 ha, avec des portions importantes comprises dans divers petits parcs municipaux.

L'un des principaux attraits de ce secteur est la rivière Beauport qui prend la forme d'une chute spectaculaire de 10 mètres de haut au niveau du parc Armand-Grenier, autrefois connu sous l'appellation de parc des Cascades. En aval de la chute, la rivière chemine dans une petite vallée abritée et encaissée dans la roche calcaire. Sur les versants de la vallée poussent principalement l'érable à sucre, le frêne d'Amérique, le noyer cendré et le thuya. La rivière dessine un méandre en son centre, où s'est formée une platière inondable occupée par le peuplier baumier, le saule et une végétation herbacée dominée par la matteuccie fougère à l'autruche. Plus au sud, le microclimat de la vallée favorise une végétation arborescente de dimension remarquable. On y trouve des peupliers deltoïdes de plus de 35 m de hauteur, accompagnés de saules de dimensions tout aussi impressionnantes, montrant des diamètres de près de 1,5 m.

Ce secteur est sillonné par de nombreux sentiers et doté de structures d'accueil, de ponts et de belvédères visant principalement la marche, le vélo et l'observation de la nature. En 2012, un nouveau plan directeur a été élaboré pour ce parc linéaire, qui à terme sera prolongé jusqu'au lac John, au nord. Le plan prévoit également la création de liens au sud avec la piste multifonctionnelle du corridor du Littoral et la mise en valeur du littoral Est. Cette liaison avec le fleuve procurera un caractère régional à ce tronçon d'intérêt à la fois naturel, historique et récréatif du parc de la Rivière-Beauport.

ARRONDISSEMENT DE
BEAUPORT



Source: Del Degan, Massé